

**DÉCLARATION FNEC-FP-FO**  
**CTA DU 20 SEPTEMBRE 2018**  
**Académie de Bordeaux**

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Cette rentrée est marquée par une nouvelle étape dans l'attaque contre la fonction publique en général et contre le service public d'éducation en particulier.

Dans la continuité de CAP 2022 et des politiques initiées il y a de nombreuses années déjà (RGPP hier, MAP aujourd'hui), le gouvernement poursuit sa politique budgétaire de réduction de la dépense publique. Quant à notre ministère, il porte un nouveau coup à l'Education nationale. Les annonces du printemps et de l'été ont en effet de quoi inquiéter :

- Les suppressions de postes annoncées chez les enseignants. On constate pourtant que de nombreux BMP ont tardé à être pourvus dans l'académie de Bordeaux. Et à ce jour, la situation est loin d'être stabilisée dans tous les établissements. Cela concerne aussi d'autres catégories de personnels, les AESH par exemple.
- la suppression de 400 postes administratifs au niveau national, dans une logique de fusion et de mutualisation des services d'une part, de mobilité contrainte ou forcée des agents d'autre part. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui est en train de se passer du côté de la nouvelle région académique Caen-Rouen, avec la suppression à la rentrée 2018 de 18 postes administratifs. Nos collègues du rectorat, des DSDEN et des EPLE seront sans doute ravis d'apprendre qu'ils peuvent faire toujours mieux et plus avec moins de personnels.

A travers cette politique, c'est à la structure même de l'école républicaine et nationale que le ministère s'attaque. Pour quelle organisation à la place ? Celle d'une déconcentration accrue, d'une réorganisation territoriale désormais actée pour 2020 avec les régions académiques. Pour FO, il est inconcevable ou irréaliste

de penser, dans le contexte qui vient d'être décrit, que ces régions vont permettre « une GH de proximité » ou « un pilotage du système éducatif mieux adapté aux besoins des territoires », pour reprendre le vocabulaire de l'institution. FO rappelle son opposition à cette logique en marche de territorialisation de l'école.

Les élections professionnelles sont l'occasion de poser ces enjeux. L'ordre du jour portant sur les commissions paritaires, elles sont aussi pour notre fédération le moment de défendre ce paritarisme fortement menacé :

- 👤 menacé par le recours au contrat,
- 👤 menacé par la multiplication des postes à profil,
- 👤 menacé par une gestion individualisée des carrières, une rémunération différenciée au mérite (voir la prime REP+) qui ne nécessite plus de règles collectives et donc plus de commissions paritaires garantes du respect de ces règles.

FO pose dans ce cadre la question des nouvelles modalités d'évaluation des enseignants, de leur avancement (hors classe et classe exceptionnelle) : comment défendre CAPA et CAPD sans remettre en cause le PPCR ?

FO souligne aussi dans le même esprit le problème d'une évaluation des personnels enseignants et non enseignants (personnels de direction en particulier) uniquement indexée sur les résultats des élèves. Il s'agit là pour notre fédération d'une dérive dangereuse, ouvrant la voie à toutes les approches ou pratiques démagogiques, bien loin de l'objectif assigné de réelle réduction des inégalités scolaires.

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO**

**Béatrice Sarnac, Philippe Roche  
Marc Guyon, Eric Mouchet.**